



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Commission Scientifique Consultative
de la Documentation**
Secteur Droit – Économie - Gestion

15 juillet 2015

Présents :

UFR-ip Droit Économie Gestion :

Céline BAS, Delphine COSTA

IUT-TC :

Anne MAURAND-VALET

Bibliothèque universitaire :

Yvette AUMÉРАН, Béatrice BEAUFRE

Excusés :

UFR-ip Droit Économie Gestion :

Pierre FRESSOZ, Denis MOURALIS, Agnès PARADAS, Patricia PARTYKA,
Samuel PRISO-ESSAWE

IUT :

Didier CHABAUD, François FULCONIS

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Campus Hannah Arendt
Site Ste Marthe

74 rue Louis Pasteur
84018 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 27 60
Fax. + 33 (0)4 90 16 27 70
bu@univ-avignon.fr
<http://www.bu.univ-avignon.fr>

Pour mémoire à la BU...

En 2014, la Bibliothèque a vu au mois de novembre le départ de Mme Dimondo qui a pris la responsabilité de la Bibliothèque Ceccano. Secondée par Mr Amaury Catel, Mme Yvette Auméran a assuré l'interim de la Bibliothèque jusqu'à l'arrivée, fin janvier 2015, de notre nouveau directeur, Mr Jacky Barbe.

A la demande de la gouvernance de l'Université, l'Inspection Générale des Bibliothèques viendra faire une inspection de la Bibliothèque universitaire au mois de septembre.

La nouvelle Direction fonctionne en réunions hebdomadaires avec un comité de Direction composé des conservateurs et un comité de Direction élargie auquel les bibliothécaires de catégorie A sont conviés, afin que les décisions soient prises de la manière la plus collégiale possible.

Un nouvel organigramme est en cours d'élaboration qui sera présenté pour validation aux différentes instances de l'Université à l'automne.. Dans cette perspective, il sera créé un département Espaces et Collections en charge de la politique documentaire, du traitement intellectuel et physique des documents et de l'aménagement des espaces.

Les secteurs d'acquisition seront redéfinis et attribués à une équipe d'acquéreurs (environ une douzaine : conservateurs, bibliothécaires, Bibas...). Les modalités de collaboration avec les enseignants-chercheurs seront améliorées afin de favoriser l'interactivité entre la BU et les UFR-ip et une meilleure prise en compte des besoins documentaires de la communauté universitaire.

L'opération de transfert de livres en sciences et techniques depuis la Bibliothèque centrale vers l'antenne documentaire de l'Agroparc, en amont du déménagement dans les nouveaux locaux du campus Jean-Henri Fabre, s'est terminée au mois de juin. Quelques 8.000 livres ont été sortis des rayons, rééquipés, déménagés, réintégrés...

La Bibliothèque centrale conservera une importante collection en sciences et techniques notamment les ouvrages en histoire de la médecine suite à la demande de Mme Marilyn Nicoud qui travaille sur l'histoire des sciences, et majoritairement des ouvrages anciens et des doublons : la nouvelle bibliothèque sera de taille très réduite, tous les étudiants de sciences n'habiteront pas tous l'Agroparc et seule la bibliothèque centrale dispose d'un espace magasin adapté à la fragilité des vieux ouvrages. Les STAPS restent sur le campus Sainte-Marthe. La nouvelle bibliothèque devrait ouvrir ses portes autour du 8 septembre 2015.

Une partie des collections de mathématiques sera provisoirement mise à disposition en salle de recherche du fait de l'acceptation par l'Université de la demande par la BU de transformation du futur magasin de la nouvelle bibliothèque de l'Agroparc en salle de lecture (espace ouvert au public).

La programmation et l'organisation des manifestations culturelles sont définies avec le VP Culture et la Cellule Communication de l'Université. Les manifestations culturelles seront moins nombreuses que par le passé : 3 à 4 grandes manifestations culturelles rythmeront l'année universitaire. La Bibliothèque pourra proposer des manifestations culturelles plus centrées sur l'actualité de nos métiers et la valorisation des collections.

Le projet de budget présenté à l'établissement prévoit une augmentation de la part consacrée aux acquisitions de 3 %, ce qui représentera 78 % du budget consacré à la documentation.

Près de 6.000 notices de livres électroniques de notre plate-forme Cyberlibris ont été intégrées à notre catalogue en ligne avec un accès direct au texte intégral.

Les 2.908 volumes du bloc des « Que sais-je ? » (au niveau des Usuels Généralités), qui étaient exclus du prêt, sont désormais empruntables : les notices ont été corrigées et les ouvrages rééquipés.

A. La Vie du fonds documentaire

I. L'Entretien du fonds

a. Un problème en voie de résolution ? les dégradations d'ouvrages de Droit

Pendant quatre ans, nous avons déploré le fait qu'un nombre toujours croissant d'ouvrages juridiques (essentiellement des manuels de 1^{ère} année) étaient gravement endommagés : arrachage des feuilles, découpe au rasoir, etc. La plupart étaient irréparables et ont dû être pilonnés. Ce problème touchait aussi les périodiques juridiques.

Est-ce dû au fait que dans le cadre du plan Réussite en Licence nous achetons un grand nombre de manuels de base en plusieurs exemplaires ? Ou parce que nous proposons les codes Dalloz en ligne ainsi que de nombreux périodiques et livres électroniques ? La disparition de la Licence Économie-Gestion y est-elle (indirectement) pour quelque chose ? Toujours est-il que cette année les dégradations ont été moins nombreuses. Comme disait Madame Mère : « Pourvu que ça dure !... ».

Par contre, la qualité déclinante de la réalisation matérielle des manuels de base, brochés et non cousus, rend ceux-ci de plus en plus fragiles et vulnérables aux manipulations : un nombre significatif d'ouvrages acquis dans le cadre de la Réussite Licence, par exemple, qui sont très souvent consultés et empruntés, tombent en loques en moins d'un an...

b. Désherbage du fonds

Cette année le désherbage du Droit (340) a été repris et continué. Les achats étant importants dans ce domaine, il fallait ménager de l'espace pour insérer les nouvelles collections.

1.603 documents ont été descendus en Magasins ou mis au pilon (manuels périmés, nouvelles éditions rachetées).

Les décisions prises lors de la dernière Commission sur la procédure de conservation des codes (Dalloz, Litec, Montchrestien ou autre) ont été appliquées : on conserve une année de codes tous les trois ans à partir de 1990, de façon à obtenir une photographie trisannuelle de l'ensemble de la production juridique.

Ainsi ont été archivés en Magasins les codes de 1990, 1993, 1996, etc.

c. La Bibliothèque du Laboratoire de Droit

Comme les années précédentes, la Bibliothèque du Laboratoire de Droit a été répertoriée de façon détaillée dans l'ESGBU (le bilan statistique de la Bibliothèque Universitaire), avec ses locaux (surface 36,2 m², 12 places de lecture), son poste informatique public, son quart de temps de personnel (non-professionnel des bibliothèques), ses collections (462 volumes occupant sur les rayonnages 48 mètres linéaires), ses acquisitions en 2014 de 22 volumes (essentiellement de niveau Master-Doctorat-Recherche) pour un montant de 1.848,15 € (chiffres fournis par Philippe Mori, secrétariat du Laboratoire Biens, Normes et Contrats).

➔ Suppression des abonnements

Dans un souci d'économie, les 6 abonnements ont été supprimés cette année, ces périodiques étant également disponibles à la BU.

Delphine Costa précise qu'il s'agit d'une décision du Conseil d'UFR qui a été imposée au Laboratoire : les doctorants appréciaient de pouvoir consulter ces revues sur place.

➔ Traitement du don Joseph Pini

Joseph Pini, ancien professeur de droit public à l'UAPV, a légué sa bibliothèque personnelle à l'Université. Ce fonds, composé de 85 volumes (54 thèses et 31 ouvrages de niveau Recherche), a été catalogué par la BU et déposé à la Bibliothèque du Laboratoire de Droit, à l'attention des enseignants-chercheurs et des doctorants.

➔ Intégration des bibliothèques associées

L'UAPV a exprimé le désir d'intégrer définitivement les bibliothèques associées (anciennes bibliothèques de fac) au sein de la Bibliothèque universitaire.

La BU y travaille déjà au niveau des Bibliothèques de Mathématiques et d'Hydro-Géologie : le déménagement de l'UFR-ip Sciences sur le campus Jean-Henri Fabre et l'installation dans de nouveaux locaux de la Bibliothèque de l'Agroparc ont attribué un caractère d'urgence à ces opérations.

Par contre, pour la Bibliothèque du Laboratoire de Droit, nous avons tout le temps de la réflexion : l'intégration est-elle souhaitable ?

Delphine Costa et Céline Bas rappellent que cette bibliothèque présente deux avantages auxquels ses utilisateurs sont attachés :

➤ **une politique documentaire de type patrimonial, complémentaire de celle de la BU**

La BU gère ses collections documentaires selon un schéma de « flux d'information » : les ouvrages de niveau de lecture 2 (master, doctorat, recherche) sont conservés définitivement, mais les ouvrages de niveau 1 (licence) périmés (manuels, cours, TD...) sont éliminés. Or, certains de ces manuels sont des « classiques », des incontournables de leur discipline, qu'il faut conserver même s'ils sont vieux et remplacés par des éditions plus récentes : leur intérêt pour les chercheurs est manifeste. C'est pourquoi la Bibliothèque du Laboratoire de Droit les conserve, tandis que faute d'être identifiés et reconnus comme essentiels, ils risqueraient d'être désherbés à la BU...

Les deux politiques documentaires, l'une patrimoniale (Laboratoire de Droit) et l'autre de flux (BU) sont donc différentes mais complémentaires.

➤ **un espace de travail convivial et de proximité**

Les doctorants apprécient cet espace situé au sein de leur UFR, qui leur propose un accès libre aux revues et très facile aux ouvrages, aucun portique anti-vol, un accès Wi-Fi, etc.

II. L'Accroissement du fonds

a. Accroissement du fonds du secteur Droit en 2014

➔ Acquisitions payantes :

731 titres pour 685 volumes, correspondant à 31.250 €.

- Droit : 25.210 €, 531 titres, 468 volumes
dont Réussite Licence : 4.610 €, 86 titres, 249 volumes.
- Économie-Gestion : 3.600 €, 100 titres, 110 volumes.
- Sciences politiques : 2.440 €, 100 titres, 107 volumes.
- ➔ Dons : 45 volumes.

- ➔ Centre de Documentation Européenne : 40 volumes ventilés, selon leur sujet, entre différents secteurs documentaires. La tendance actuelle est à une nette décréue du support papier par rapport au support en ligne, ainsi qu'à une prédominance croissante de la langue anglaise.

En 2014, les prescriptions des enseignants (suggestions d'acquisition, bibliographies de cours...) ont représenté 1.935 €, soit 8 % des crédits du secteur (contre 29 % en Histoire).

Delphine Costa fait remarquer que les historiens, dispersés entre 3 UMR et ne possédant pas une bibliothèque de recherche qui leur soit propre, doivent s'adresser à la BU pour obtenir les ouvrages spécifiques dont ils ont besoin, tandis que les juristes peuvent les acquérir directement grâce à la Bibliothèque du Laboratoire de Droit.

b. Répartition Formation / Recherche

Dès 2006, la procédure d'indexation des ouvrages a intégré le code Conspectus ou niveau de profondeur de lecture :

1 – niveau Licence, public motivé

Manuels, mémentos, cours, travaux dirigés, annales, introduction à la discipline (présentation de la discipline, méthodologie, guide des études), lexiques et dictionnaires, guides pratiques, codes, grands arrêts (GAJA...), rapports officiels (La Documentation française), « Que sais-je ? »...

2 – niveau Master-Doctorat, enseignants-chercheurs

Traités, thèses (dactylographiées ou éditées : LGDJ...), mélanges, rapports de recherche (GIP...), actes de colloques, encyclopédies thématiques, documents du Centre de Documentation Européenne (sauf exception)...

Au niveau de l'ESGBU, ces deux notions correspondent approximativement aux deux niveaux de répartition de la documentation universitaire :

Niveau 1 = Formation (ou Enseignement)

Niveau 2 = Recherche

Secteur Droit-Économie-Gestion en 2014 - Répartition des ouvrages entre Formation et Recherche (calculé d'après le nombre de volumes) :

%	Ouvrages
Formation	57 %
Recherche	43 %

Pour comparaison, en 2013 : Formation 64 %, Recherche 36 %.

c. Le Volet documentaire du Plan Réussite en Licence

Dans le cadre du Plan Réussite en Licence, l'UAPV avait attribué en 2010 et 2011 au SCD un crédit de 20.000 € - dont 5.000 € pour le secteur Droit-Économie-Gestion - dans le but d'acquérir un fonds documentaire spécifiquement consacré aux étudiants de L1, afin d'améliorer leur taux de réussite et de favoriser leur bonne intégration dans le cursus universitaire.

À présent ces crédits ne sont plus distincts de l'enveloppe budgétaire globale, mais nous avons cependant décidé de continuer et même d'intensifier notre effort en direction des étudiants primo-arrivants.

La Commission consultative spécialisée de 2009 nous avait permis de définir le type de documents à acquérir : support, contenu, nombre d'exemplaires et politique de prêt associée. Suite à la Commission, plusieurs enseignants nous ont précisé les éditeurs et collections qu'ils recommandaient plus particulièrement.

Un besoin récurrent est constaté chez les étudiants de L1 en manuels de base et ouvrages de référence : les ouvrages empruntables ne sont pas rendus à temps et sont thésaurisés par quelques-uns, les ouvrages exclus du prêt (pour rester accessibles à tous) sont volés ou cachés, et les étudiants se plaignent de ne pouvoir y accéder aussi facilement que nécessaire.

Aussi avons-nous acquis un exemplaire supplémentaire des manuels les plus fondamentaux, passant ainsi de deux à trois exemplaires ; ces manuels peuvent être empruntés mais pendant un délai plus court (7 jours au lieu de 28) et non renouvelable, afin qu'ils circulent rapidement parmi le plus grand nombre possible d'étudiants.

Par ailleurs, des annales, des ouvrages de TD, d'exercices et de méthodologie leur permettant de consolider leurs connaissances ont été acquis, mais en deux exemplaires seulement, avec la même politique de prêt. Des dictionnaires et lexiques, consultables sur place et donc toujours accessibles, ne nécessitent par contre qu'un seul exemplaire.

Modulation entre type de documents, nombre d'exemplaires et politique de prêt

Type de document	Éditeurs, collections	Nombre d'exemplaires	Politique de prêt
Manuels les plus fondamentaux en droit et en économie	Dalloz, LGDJ, Montchrestien, Cujas, Economica, Hachette supérieur, Litec, PUF...	3	7 jours non renouvelables
Ouvrages de TD, manuels d'exercices	Lexis Nexis (Juris Classeur. Objectif droit), Litec (Objectif droit. TD), LGDJ (Exercices corrigés)...	2	7 jours non renouvelables
Ouvrages de méthodologie	Hachette supérieur (Les Fondamentaux. Droit, sciences politiques), LGDJ (Les Méthodes du droit), Montchrestien (Cours)...	2	7 jours non renouvelables
Annales de sujets d'examens	Dalloz (Annales du droit)...	2	7 jours non renouvelables
Dictionnaires, lexiques	Dalloz (Lexique), PUF, Dunod (Dico Dunod)...	1	Consultable sur place

Bilan des acquisitions

Volet documentaire du Plan Réussite en Licence 2014, secteur Droit-Économie-Gestion : 4.610 €, correspondant à 86 titres et 249 volumes.

Nous persévérons dans notre effort soutenu en faveur des étudiants primo-arrivants.

Répartition des acquisitions entre disciplines : 93 % en Droit, 7 % en Économie-Gestion (l'offre éditoriale en manuels de base y est sensiblement moins développée qu'en Droit).

Bilan des prêts

Nombre de prêts en 2014 : 4.272 prêts dont 74 % par des étudiants de niveau Licence.

Ce chiffre montre que l'intérêt de cette documentation de base, quoique ciblant un public spécifique et majoritairement utilisée par celui-ci, transcende partiellement ce clivage : les grands fondamentaux sont exploités pour 26 % par les étudiants de niveau Master et Doctorat ainsi que par les enseignants-chercheurs.

Parmi les titres les plus empruntés figurent des manuels de droit civil, constitutionnel, administratif et du travail.

Les manuels Réussite Licence du secteur ont été empruntés en 2014 trois fois plus que les ouvrages juridiques classiques.

Le délai de prêt de 7 jours avait pour but de faciliter et intensifier la rotation du fonds : le fait que les titres les plus empruntés enregistrent jusqu'à 43 prêts (contre 10 ou 11 en secteur Lettres) prouve que le but a été atteint.

d. Fonds documentaire du programme de recherche POC/K

La Bibliothèque universitaire a proposé à Frédéric Monier, professeur d'Histoire et vice doyen Recherche de l'UFR-ip Sciences Humaines et Sociales, d'aider l'UFR-ip à traiter les ouvrages du fonds documentaire du programme de recherche POC/K. Ce programme de recherche franco-allemand sur l'histoire de « la corruption politique : pratiques de la faveur et débats publics aux XIX^e et XX^e siècles », bénéficie du soutien de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et du *Deutsche Forschungsgemeinschaft* = Fondation allemande pour la recherche (DFG).

Les ouvrages (de toutes langues) sont acquis et conservés par M. Monier, mais catalogués et équipés par la BU ; la création d'un type d'exemplaire dédié couplé avec une situation d'exemplaire permet de répertorier ces livres sans qu'ils apparaissent à l'OPAC.

Quand le programme de recherche prendra pris fin, M. Monier déposera à la BU ce fonds documentaire (44 volumes en 2014) qui enrichira nos collections en Histoire mais aussi en Sciences politiques.

e. Proposition de don du Tribunal de Grande Instance d'Avignon

En relation avec Patricia Lapeyre, directrice du greffe, Bernard Thomas, archiviste aux Archives départementales et Franck Petit, doyen de l'UFR-ip Droit Économie Gestion.

Les Archives départementales ont réalisé l'inventaire du fonds documentaire du Tribunal de Grande Instance d'Avignon, qui souhaite désherber ses fonds dans le cadre de travaux de réaménagement de ses locaux.

Le TGI désire conserver :

- les ouvrages anciens (XIX^e s.) ;
- les ouvrages reliés ;
- les ouvrages les plus récents, régulièrement utilisés par les juristes du Tribunal.

Les Archives départementales sont *a priori* intéressées par :

- les ouvrages de 1880 à 1935 ;
- le Defrénois ;
- le BO du ministère de la Justice.

Le choix de la BU :

- pas de périodiques : d'après Olivier Poncin, responsable du service des Périodiques, nous les possédons déjà.
- pas d'encyclopédies à mises à jour (JurisClassseurs, Dictionnaires permanents, Mémentos Francis Lefebvre...) : nous les possédons déjà sous forme électronique.
- notre choix parmi les monographies proposées (et que la BU ne possède pas déjà) :

Il concerne relativement peu de titres : la plupart des documents datent de la mauvaise période (la seconde moitié du XX^e et le début du XXI^e s), ils ne sont pas assez anciens pour les historiens et historiens du Droit, et les plus récents (2005) ne sont pas assez à jour pour les besoins de nos enseignements : il s'agit essentiellement de codes et manuels défraîchis que nous désherbons actuellement dans nos propres collections.

Il reste cependant quelques titres susceptibles de nous intéresser :

Pour les juristes

- les grands thèmes de l'enseignement
- le droit de l'agroalimentaire
- le droit des contrats
- les grands arrêts et recueils de jurisprudence
- histoire de la justice, de la criminalité, de la criminologie et de la pénologie (Eric Wenzel).

Pour les historiens

- le code Napoléon et son contexte (Nathalie Petiteau)
- l'histoire locale (la justice pendant la foire de Beaucaire...)
- la corruption politique (projet POC/K de Frédéric Monier)

Nos besoins représenteraient une quarantaine de titres, dont quelques-uns sont anciens (XIX^e s.) mais que les Archives départementales accepteront peut-être de nous céder si elles les possèdent déjà ou si ces documents ne s'intègrent pas à leur politique de conservation.

Céline Bas souligne l'intérêt des JurisClasseurs papier (en droit fiscal ou autre matière), s'il y en existe dans ce fonds proposé au don : en effet, la version électronique ne reprend pas les précieuses références doctrinales proposées par la version papier. Les JurisClasseurs en ligne ont une dimension plus pratique (pour les praticiens du droit), les JurisClasseurs papier une dimension plus doctrinale (pour les universitaires). Yvette Auméran s'efforcera de récupérer les JurisClasseurs papier qui seraient mentionnés dans cette liste.

III. La Valorisation du fonds

a. Formations documentaires en 2014-2015

(Aliette Boisivon, responsable du Service Formation des publics.)

➤ Filière Droit

L'UCE documentation fait partie d'une UE «Outils numériques et documentation» qui propose aux étudiants une alternance de séances de c2i et de documentation
Cette UE s'inscrit dans une démarche transversale de formation méthodologique.

Elle comporte 12 h de formation pour chaque étudiant, réparties en 8 séances d'1h30 chacune (4 séances sur le semestre 1 et 4 séances sur le semestre 2).

Le programme :

✓ Semestre 1 :

Séance 1 : Présentation de la formation, découverte de la BU, recherche de documents dans les espaces

Séance 2 : présentation des services en ligne (espace lecteur, catalogue, livres électroniques)

Séance 3 : bases de données spécialisées (1ère partie)

Séance 4 : bases de données spécialisées (2ème partie). Examen

457 étudiants de première année étaient inscrits sur la plate-forme pédagogique (et sont donc venus au moins une fois en cours de documentation). La plate-forme est utilisée, en Droit comme en AES, pour déposer les supports de cours, mettre à disposition des tutoriels d'utilisation des outils et bases présentés, proposer aux étudiants à chaque séance des QCM de révision non notés et leur faire passer les examens en fin de semestre.

403 étudiants ont passé l'examen du premier semestre avec une moyenne de 10,56/20.

✓ Semestre 2

Séance 5 : comment mieux utiliser Google et Wikipédia

Séance 6 : méthodologie de la recherche documentaire

Séance 7 : validation de l'information et droit d'auteur appliqué au travail universitaire

Séance 8 : Examen

406 étudiants de première années étaient inscrits sur la plate-forme pédagogique (et sont donc venus au moins une fois en cours de documentation). 400 étudiants ont passé l'examen final avec une moyenne de 10,76/20.

Les formations ont été dispensées par quatre étudiants vacataires spécialisés en sciences juridiques, 2 de niveau doctorat et 2 de niveau Master, encadrés par un personnel titulaire.

Le service Formation utilise la plate-forme pédagogique de l'Université, qui permet à la fois de déposer des supports de cours, de faire des évaluations (QCM auto-correctifs...) et de communiquer avec les étudiants.

✓ Master 1 Droit des Contrats privés et publics

Le programme :

Séquences						
No 1 : Formulation et organisation d'une recherche documentaire et création d'une carte heuristique (mercredi 22 octobre de 11h à 12h30)	No 2 Catalogue de bibliothèques : BU, Sudoc, Worldcat, A to Z (mercredi 12 novembre de 11h à 12h30)	No 3 : Outil de gestion de référence bibliographique Zotero (mercredi 19 novembre de 11h à 12h30)	No 4 : Les bases de données : bases françaises (1) (mercredi 26 novembre de 11h à 12h30)	No 5 : Les bases de données : bases françaises (2) (mercredi 03 décembre de 11h à 12h30)	No 6 : Rédaction d'un document long (mercredi 10 décembre de 11h à 12h30)	No 7 : Veille documentaire (mercredi 17 décembre de 11h à 12h30)

Les cours ont eu lieu dans la salle de formation de la BU.

15 étudiants étaient inscrits à la formation dont 4 dispensés. En réalité, n'ont pas suivi les cours les 4 étudiants dispensés et 5 étudiants. 6 étudiants ont suivi les cours, mais pas systématiquement toutes les séances.

➤ **Filière AES**

La formation des étudiants d'AES en documentation s'est déroulée sur les deux semestres de l'année universitaire. 8 séances de formation d'1h30 ont été dispensées selon ce programme :

✓ semestre 1

Séance 1 : découverte de la BU, recherche de documents dans les espaces.

Séance 2 : présentation des services en ligne (espace lecteur, catalogue, livres électroniques)

Séance 3 : comment mieux utiliser Google et Wikipédia ?

Séance 4 : la validation de l'information, présentation de sites de référence et de Kompass. Examen 1

172 étudiants de première année étaient inscrits sur la plate-forme pédagogique (et sont donc venus au moins une fois en cours de documentation). 160 étudiants ont passé l'examen du semestre. La moyenne du semestre est de 8,49.

✓ semestre 2

Séance 5 : méthodologie de la recherche documentaire

Séance 6 : bases de données spécialisées en droit et économie

Séance 7 : le droit d'auteur appliqué au travail universitaire

Séance 8 : Examen 2

148 étudiants de première année étaient inscrits sur la plate-forme pédagogique (et sont donc venus au moins une fois en cours de documentation). 138 étudiants ont passé l'examen final. La moyenne du semestre est de 7,91

➤ **Niveau Doctorat**

Comme chaque année, la Bibliothèque universitaire a proposé aux doctorants de toutes filières d'assister aux journées de formation organisées avec l'URFIST de Nice.

Le programme :

- Valorisation de la thèse : présentation du dispositif mis en place à l'Université
- Gérer sa bibliographie avec Zotéro
- Veille et alerte pour la recherche
- Posters et schémas avec Inskape
- Outils de création de support de présentation orale
- Lecture numérique et mémorisation
- *Open Access*, Archives ouvertes et HAL Niveau Licence

Par ailleurs, des formations ponctuelles ont été proposées, comme par exemple la formation à la base de données *Business Source Elite* assurée par un formateur de la plateforme EBSCO.

b. Exposition

- **Exposition « Ouvrages fondamentaux pour les étudiants de Licence »** du 15 septembre au 10 octobre 2014.

Présentation aux étudiants de L1 des livres jugés indispensables à leur réussite (dont une section consacrée au Droit, à l'Économie et à la Gestion), de façon à les familiariser avec les titres, les éditeurs, les collections : principaux manuels, lexiques, codes, GAJA, ouvrages de méthodologie...

c. Valorisation sur les réseaux sociaux

Sur le blog et la page Facebook de la BU, article sur l'attribution du prix Nobel d'économie au Français Jean Tirole, présentation des publications des enseignants-chercheurs de l'université (Franck Petit...), etc.

B. La Politique documentaire

a. Les Périodiques

En 2014, le secteur documentaire recense 136 périodiques papier vivants, dont 110 en Droit-Sciences politiques et 26 en Économie-Gestion, pour un coût global de 29.303 €.

Nos lecteurs peuvent emprunter les périodiques (4 numéros pendant 7 jours, avec possibilité de renouvellement pour 7 autres jours), à l'exception du dernier numéro.

Bilan du prêt des périodiques en 2014

213 prêts pour le secteur documentaire (contre 319 en 2013), dont 165 en Droit, 30 en Économie, 3 en Gestion (tous à l'Agroparc) et 15 en Sciences politiques, soit une moyenne de 2 prêts par titre de périodique (contre 2,34 en 2013 et 3,25 en 2012 : on remarque une baisse sensible des prêts de périodiques, avant même la suspension temporaire de certains de nos abonnements début 2014).

Périodiques de Droit les plus empruntés en 2014 :

Inforegio news ; Les Cahiers de la Fonction publique et de l'administration ; Communiqué de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail ; Droit des sociétés ; Communication, commerce électronique.

Déjà remarqué l'an dernier, l'intérêt pour les institutions européennes (2 périodiques sur 5 proviennent de notre Centre de Documentation Européenne) ainsi que pour l'administration. Par ailleurs, les périodiques juridiques classiques étant souvent disponibles en version électronique, il est moins utile de les emprunter sous leur forme papier.

Périodiques d'Économie les plus empruntés en 2014 :

Alternatives internationales ; Le Nouvel économiste ; RAMSES : rapport annuel mondial sur le système économique ; Les Cahiers régionaux ; Top entreprises.

Périodiques de Gestion les plus empruntés (à la Bibliothèque Agroparc) en 2014 :

Personnel ; La Revue des sciences de gestion ; Strategic management journal ; Journal of management ; Marketing.

Périodiques de Sciences politiques les plus empruntés en 2014 :

Le Débat : histoire, politique, société ; Revue française d'histoire des idées politiques ; Allemagne d'aujourd'hui : politique, économique, société ; Pouvoirs : revue d'études constitutionnelles et politiques ; Pouvoirs locaux ; Les Cahiers de la décentralisation.

Changement de titre

*La Revue juridique d'économie publique et Environnement et développement durable, de JurisClasseur Lexis-Nexis, fusionnent en un périodique unique à partir de janvier 2015 : *Énergies – Environnement – Infrastructures.**

Demande d'un nouvel abonnement

Anne Maurand-Valet demande l'abonnement à la version papier des *Échos* pour la bibliothèque de l'Agroparc.

Ce périodique très factuel, délivrant des données chiffrées brutes sur l'actualité économique et les entreprises, serait plus utile aux étudiants en Économie-Gestion que *Le Monde* dont ils disposent actuellement. *Le Monde* est en effet un périodique plus analytique, qui présente des analyses politiques, économiques et sociales où ces étudiants se perdent un peu.

Cette demande sera soumise au service des Périodiques pour le problème du coût, et à la responsable de la bibliothèque de l'Agroparc pour celui de la place et du mobilier disponibles.

Bilan de l'année pour les périodiques imprimés / Olivier Poncin, responsable du service Périodiques.

L'année 2014-2015 a été celle du redémarrage du service des Périodiques qui avait subi, en raison d'un décalage dans la renégociation du nouveau marché, une rupture d'abonnement entre janvier et mars 2014.

Malgré encore quelques difficultés sur certains titres pour lesquels la collection est incomplète, le service des Périodiques a pu rattraper lorsque cela été possible les « trous » dans les collections.

En septembre-octobre 2014, nous avons décidé conjointement avec les enseignants d'Économie-Gestion l'arrêt pour 2015 de plusieurs titres imprimés qui sont également disponibles en version électronique ; il s'agit des titres suivants :

- *Expansion management review*
- *Fortune International*
- Revue d'économie politique
- Revue de gestion des ressources humaines
- Revue des sciences de gestion - direction et gestion
- Revue économique
- Revue française d'économie

Pour 2015, le budget de réabonnement aux périodiques Droit-Économie-Gestion-Sciences politiques est de 26.552,11 € soit environ 25 % du budget global des périodiques imprimés.

S'agissant de 2015-2016, il serait souhaitable, dans une optique de rationalisation budgétaire mais aussi en raison d'une réduction des ressources humaines au sein de la BU d'Avignon de procéder à un dédoublement d'un certain nombre de titres juridiques présents à la fois en version imprimée et électronique en faveur du format électronique, à antériorité de numéros identique.

Il faut noter par ailleurs, que l'arrêt d'un titre ne signifie aucunement le pilonnage des archives qui restent totalement disponibles depuis le magasin de la bibliothèque.

Pour éclairer leur décision, nous ferons passer aux enseignants-chercheurs de Droit une liste des titres disponibles sous les deux formats (électroniques et papier) au second semestre 2015.

NB : / Yvette Auméran, responsable du secteur documentaire

Rappelons ce passage de notre PDC, revalidé chaque année depuis de nombreuses années :

« **Seuls cinq périodiques incontournables sont reçus à la fois sous forme papier et électronique** : le *Recueil Dalloz*, *La Semaine Juridique*, *Les Petites affiches*, le *Recueil Lebon* et l'*AJDA*. »

En d'autres termes, il avait été décidé de conserver les deux versions de ces périodiques essentiels, dans l'intérêt des étudiants de première année qui doivent se familiariser avec ces documents sous format papier avant de s'attaquer à leur version électronique.

Céline Bas fait remarquer que certains documents papier (codes, périodiques...) présentent plus d'avantages que leur version électronique pour l'étude de l'histoire et de la généalogie d'un texte : avec leur version en ligne, il est plus difficile de remonter dans les textes modifiés, abrogés, etc, de façon à définir précisément quelle loi était applicable en telle année - démarche indispensable pour toute action en justice.

Il s'agira donc d'être vigilant au moment de supprimer certains abonnements papier au profit de leur version électronique, leur contenu n'étant pas forcément équivalent (voir aussi nos précédentes réflexions sur les JurisClassieurs papier et en ligne).

b. La Documentation électronique

1. Les Livres électroniques

Les livres électroniques ou *e-books*, consultables gratuitement à partir des postes de la bibliothèque ou depuis son domicile par tout lecteur inscrit à la bibliothèque, rencontrent un vif succès, principalement auprès des étudiants de Licence.

• E-Biblio Couperin by Cyberlibris

Par l'intermédiaire du consortium d'achat Couperin, nous mettons à la disposition de nos lecteurs l'offre du fournisseur Cyberlibris : il s'agit d'un ensemble de 4 bouquets thématiques, dont 3 nous intéressent plus particulièrement :

- Sciences économiques et gestion : 5.305 titres.
- Sciences humaines et sociales : 9.884 titres.
- Emplois, métiers et formations : 336 titres.

L'offre s'est développée quantitativement mais aussi diversifiée, en s'ouvrant à la production éditoriale anglo-saxonne.

- Principaux éditeurs en Droit : EMS éditions, Gualino, Eyrolles, Dunod... ; quelques Montchrestien et LGDJ.
- Principaux éditeurs en Économie-Gestion : EMS éditions, Gualino, Eyrolles, Dunod, Vuibert... ; en anglais : World Trade Press, Marshall Cavendish, McGraw Hill...

Ce sont plutôt des documents de niveau Formation que Recherche : les manuels sont particulièrement bien représentés.

Désormais les notices de ces livres sont intégrées dans le catalogue informatisé de la BU, ce qui les rend plus visibles et plus facilement accessibles pour nos lecteurs.

• Encyclopédies de poche

Cairn donne l'accès à plus de mille trois cent titres des collections "Que sais-je ?" des Presses Universitaires de France et aux "Repères" des Éditions de la Découverte. Les auteurs sont des spécialistes des sujets traités ; ils proposent des synthèses courtes et accessibles sur de nombreux thèmes.

Si la collection "Repères" est centrée sur les sciences sociales, la collection « Que sais-je ? » revendique un caractère pleinement universel, touchant aussi au droit, aux sciences ou au sport.

2. Les Bases de données en ligne

Panorama des bases de données

- Bases payantes en Droit

Dalloz.fr, Le Doctrinal Plus, JurisClasseur, LamyLine Reflex – 2LR, Lextenso, Mémentis Francis Lefebvre, Navis Fiscal, Net permanent.

Huit bases de données juridiques payantes, comprenant un total de 106 périodiques électroniques et de 344 « documents intégrés » (encyclopédies Dalloz ou JurisClasseur, ouvrages LamyLine, Mémentis Francis Lefebvre, dictionnaires et codes Net permanent...).

- Bases payantes en Économie-Gestion

Business Source Elite - EconLit.

Voir l'Annexe I : La Bibliothèque électronique en 2014-2015.

Statistiques d'utilisation

Les statistiques d'utilisation des bases de données en ligne devant être collectées auprès de chaque éditeur, les données recueillies ne sont pas vraiment homogènes.

Toutefois on remarque sans surprise que, comme l'an dernier, *Dalloz.fr, JurisClasseur* sont les grands favoris de nos lecteurs, talonnés par *LamyLine Reflex. Doctrinal Plus* et *Lextenso* réalisent de bons scores.

Bilan 2014-2015 pour la documentation électronique / *Olivier Poncin, responsable de la Documentation électronique.*

En septembre 2014, Yvette Auméran a transféré la gestion du portefeuille de ressources électroniques en droit-économie-gestion à Olivier Poncin qui s'occupe déjà des collections électroniques en sciences, arts, lettres, langues et SHS.

Un tableau annexé à ce document fait le point sur les évolutions tarifaires notamment pour certaines base de données tel que le *Dalloz.fr* qui a augmenté très sérieusement ses tarifs depuis 2 ans (+ 52 % en 3 ans).

Depuis 2014, il faut noter également l'achat complémentaire des « matières notariales » dans l'abonnement au *Jurisclasseur Lexis-Nexis* soit un coût supplémentaire de 1226 €.

Ces « matières notariales » étaient auparavant incluses dans le prix global d'abonnement à cette base.

c. Le Plan de développement des collections

Avenir de la documentation Économie-Gestion

Avec la suppression de la Licence Économie-Gestion, faisant suite à la fermeture du Laboratoire PRATIC en 2009, la question de l'avenir de la documentation Économie et Gestion à l'UAPV se pose avec insistance.

D'après Anne Maurand-Valet, cette discipline n'est pas réellement en perte de vitesse, elle s'est diversifiée et intégrée dans d'autres enseignements tels que la Licence AES, le Master Politiques sociales, certains masters de sciences, etc.

En Gestion, il y a plus d'enseignants sur l'Agroparc qu'à la Centrale. L'IUT privilégie les formations courtes. Au campus central, la licence Économie-Gestion existe toujours au niveau de la troisième année.

Il reste aussi le Master Commerce international, dont le public se partage entre l'Agroparc et le Centre. Ce public utilise peu les monographies, mais surtout les périodiques et bases de données, en français mais majoritairement en anglais.

En tout état de cause, les documents et périodiques de Gestion qui sont actuellement à la bibliothèque centrale – Maurice Agulhon doivent y rester.

Au niveau de la recherche, le Laboratoire pluridisciplinaire Biens, Normes et Contrats, jusqu'à présent sous l'influence prédominante des juristes, devrait voir grandir l'implication des économistes et gestionnaires.

Concrètement, Anne Maurand-Valet propose l'acquisition de DVD d'économie pour la bibliothèque de l'Agroparc. Au niveau de l'IUT, pour les diplômés ne relevant pas directement de l'économie, les documentaires audio-visuels seraient plus transversaux que les manuels classiques, trop centrés sur une seule discipline, une seule vision du monde. Ainsi, des vidéos sur la crise des dettes souveraines éveilleraient l'attention des étudiants non-spécialistes sur les dimensions sociales, politiques et internationales de cet événement. Ces documents devraient dater de moins de 4 ou 5 ans pour ne pas être obsolètes.

Mme Maurand-Valet proposera à la BU les titres qui lui paraissent intéressants ; rappelons que la BU ne peut acquérir et diffuser que des œuvres appartenant aux catalogues COLACO, ADV, etc, pour lesquelles les droits de diffusion ont été négociés en amont.

Par souci de rapidité, la BU peut faire acheter par le service de la Vidéothèque les titres demandés et les envoyer à l'Agroparc par la navette, mais à terme il sera préférable d'acheter directement ces documents à l'Agroparc et de les intégrer dans le fonds des monographies consacrées à cette discipline.

Par ailleurs, Agnès Paradas nous a signalé que s'ouvrirait cette année une nouvelle formation en gestion des ressources humaines (Licence pro Paie et carrières) qui vient s'ajouter à d'autres dans la discipline (DU MRH, formation de formateurs). Agnès Paradas, responsable pédagogique du DU et à l'origine de la mise en place de la licence pro, demande que la BU poursuive et intensifie son effort au niveau des ouvrages consacrés à la gestion des ressources humaines.

Toutes ces informations nous portent à croire que la discipline Économie-Gestion a encore de beaux jours devant elle à la BU et à l'Université d'Avignon !

Voir l'Annexe II : Le Plan de développement des collections 2015-2016.

Annexe I

Feuille1

Coûts 2012/2014 et consultations de la documentation en droit, économie-gestion

Intitulé des BDD	Coût 2012	Coût 2013	2014	Variation 2012/2014	Nb de sessions (2014)	Nb docs Téléchargés (2014)	Coût 2014 par unité téléchargée ou session	Notes
Business Source Elite + Econlit - Sté Ebsco	7 803,89 €	8 304,15 €	8 331,92 €	6,3%	519	405	20,57 €	GC 2013-2015
Dalloz.fr	3 048,96 €	6 274,35 €	6 429,73 €	52,6%	21509	80519	0,08 €	GC 2013-2015
Doctrinal Plus - Thomson Transactive	7 093,41 €	7 141,82 €	7 731,85 €	8,3%	NC	4547	1,70 €	GC 2014-2016
Jurisqueur (Le) - Lexis Nexis	7 271,58 €	8 282,34 €	9 715,91 €	25,2%	2073	1806	5,38 €	GC 2012-2014 avec une Prolongation en 2015 L'abonnement inclus l'option payante « matières notariales » depuis 2013, Autrefois intégrées sans surcoût
Kompass	5 190,40 €	5 606,85 €	6 054,00 €	14,3%	106	126	48,05 €	statistiques de consultation disponibles uniquement De sept à dec 2014
Lamyline reflex	5 041,80 €	5 041,80 €	5 281,81 €	4,5%	1380	13866	0,38 €	GC 2014-2016
Lextenso	2 006,10 €	2 006,10 €	2 191,60 €	8,5%	763	804	2,73 €	tarifs COUPERIN
Mementis - Francis Lefebvre	3 210,06 €	3 236,38 €	3 289,00 €	2,4%	82	NC	40,11 €	tarifs COUPERIN
Navis fiscal - Francis lefebvre	2 927,81 €	2 956,51 €	2 986,41 €	2,0%	63	NC	47,40 €	tarifs COUPERIN
Net permanent - Ed. législatives	2 152,80 €	2 152,80 €	2 160,00 €	0,3%	4	32	67,50 €	tarifs COUPERIN
TOTAL	45 746,81 €	51 003,10 €	54 172,23 €	15,6%	26499	102105	0,53 €	

Périodiques électroniques

Brill

Cairn

JSTOR

Recueil des cours de l'Académie de La Haye

Livres électroniques

E-Biblio Couperin by Cyberlibris

Annexe II

- Université d'Avignon – Bibliothèque universitaire -

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS
Secteur Droit – Économie - Gestion

2015-2016

A. Le contexte

1. Public du secteur documentaire en 2014

	Droit	Sciences Po	Économie-Gestion
Licence	(Licence et DU) 1.216	(Licence et DU) 358	(Licence, Licence pro, DU et DUT) 358 dont 292 à l'IUT
Master	87	71	135
Doctorat - HDR	33	-	4
Enseignement	36	3	17 à l'IUT, 1 Formation continue
Total du public	1.372	432	515

2. Budget du secteur documentaire en 2014

	Budget global	Droit	Science politique	Économie-Gestion
Monographies	31.250 €	25.210 € *	2.440 €	3.600 €
Périodiques	29.363 €	23.633 €		5.730 €
Documentation papier	60.613 €	51.283 € soit 85 %		9.330 € soit 15 %
Documentation électronique	54.172 €	39.786 € soit 73 %	<i>Non quantifiable</i>	14.386 € soit 27 %
Total du secteur documentaire	114.785 €	91.069 € soit 79 %		23.716 € soit 21 %

* dont 4.610 € de Réussite-Licence.

Le plan de développement des collections du secteur Droit-Économie-Gestion est élaboré annuellement lors de la Commission Scientifique Consultative de la Documentation, en étroite collaboration avec les enseignants-chercheurs de l'Université.

B. Les Axes de développement

1. Par langues

- Langue française pour le Droit.
- Langue anglaise pour la Gestion de niveau Master et Doctorat (périodiques, bases de données).

2. Par supports

- Accroissement constant de la documentation électronique par rapport à la documentation papier

Plus spécifiquement, les abonnements de certains périodiques papier particulièrement onéreux (annuaires et encyclopédies juridiques à mises à jour) ont été progressivement reconvertis en abonnements aux bases de données en ligne correspondantes (*Mémentos Francis Lefebvre, JurisClasseur, Lamyline Reflex et Dalloz.fr*) pour profiter des modes de recherche plus performants, de la mise à jour permanente de l'information, de son accessibilité à partir de tous les postes de l'Université ainsi que par accès distants.

Conformément au PDC, le processus a été mené à son terme avec la conversion sur support électronique de la dernière encyclopédie juridique à mise à jour : les *Dictionnaires et codes permanents* des Éditions législatives, sous la forme de la base de données *Net permanent*.

Seuls **cinq périodiques incontournables** sont reçus à la fois sous forme papier et électronique : le *Recueil Dalloz, La Semaine Juridique, Les Petites affiches, le Recueil Lebon et l'AJDA*.

- Montée en puissance progressive des bases de données en ligne par rapport aux cédéroms

Si, globalement, les cédéroms sont progressivement abandonnés au profit des bases de données en ligne, plus réactives et bénéficiant d'une meilleure accessibilité à distance, des produits innovants comme les cédéroms interactifs multimédias *Droit in-situ* (version électronique de colloques et conférences juridiques) sont acquis car répondant à un besoin spécifique des enseignants et étudiants avancés. Ils sont accessibles à la Vidéothèque (prêt d'écouteurs sur demande).

- Un support innovant : le livre électronique

Les lecteurs peuvent désormais consulter depuis leur domicile une collection de livres électroniques (fournisseur Cyberlibris). L'offre comporte des manuels et autres ouvrages de niveau Licence en Droit, Économie et Gestion, certains en anglais. L'abonnement annuel a été préféré à l'acquisition définitive, afin de pouvoir remplacer chaque année les titres périmés par de nouvelles éditions.

- Enrichissement et diversification de l'offre en bases de données

La typologie de la documentation électronique est plus riche et plus variée en Droit qu'en Économie et Gestion.

Typologie des bases de données juridiques :

- Périodiques en ligne : *Lextenso*.
- Base de dépouillement bibliographique : *Le Doctrinal Plus*.
- Annuaires et encyclopédies juridiques à mises à jour : *Mémentis Francis Lefebvre, Navis Fiscal, JurisClasseur, Lamyline Reflex, Dalloz.fr, Net permanent*.
- Bases de données officielles diffusant gratuitement l'information juridique (ou sur l'histoire des institutions) d'un État ou d'un groupement d'États au titre du service public : *Légifrance, Europa, ENA*.

Typologie des bases de données économiques et de gestion :

- Périodiques en ligne : *Business Source Elite, JSTOR*.
- Base de dépouillement bibliographique : *Econlit*.
- Annuaire des entreprises : *Kompass*.
- Bases de données officielles diffusant gratuitement l'information économique : *Eurostat, GDF, GEM, INSEE, WDI*.

Nous faisons l'acquisition de nos bases de données par l'intermédiaire de Couperin, consortium d'achat des universités françaises.

Désormais les lecteurs peuvent consulter la documentation électronique, non seulement à partir des postes informatiques de l'Université, mais aussi depuis leur domicile grâce aux accès distants.

3. Par cycles universitaires

a. Droit

- Une stratification par cycles relativement faible

D'une manière générale, les documents juridiques ne sont pas aussi strictement cloisonnés par cycles universitaires que, par exemple, les documents scientifiques : certains ouvrages (codes, recueils de jurisprudence...) sont autant consultés par l'étudiant de première année que par le chercheur ou le professionnel du droit.

- Documentation de niveau Licence

Manuels, mémentos, cours, travaux dirigés, annales, introduction à la discipline (présentation de la discipline, méthodologie, guide des études), lexiques et dictionnaires, guides pratiques, codes, grands arrêts (GAJA...), rapports officiels (La Documentation française), « Que sais-je ? »...

La documentation spécifique au niveau Licence se répartit de façon homogène sur l'ensemble de la discipline juridique : toutes les branches du droit (droit public, privé, pénal...) doivent bénéficier d'une couverture documentaire adéquate.

Pour répondre aux besoins des nombreux étudiants en Licence, ces documents sont acquis en deux exemplaires, sauf ceux recommandés par les enseignants qui le sont en trois.

En cas d'exemplaires multiples, l'un de ceux-ci est « exclu du prêt » afin de demeurer disponible à la consultation.

- Documentation de niveau Master et Doctorat

Traités, thèses (dactylographiées ou éditées : LGDJ...), mélanges, rapports de recherche (GIP Droit et justice...), actes de colloques, encyclopédies thématiques, documents du Centre de Documentation Européenne, reprints ou rééditions de textes faisant date dans l'histoire de la discipline (Panthéon-Assas : « Les Introuvables »)...

La documentation de niveau Master et Doctorat, plus spécialisée, suit les thèmes de l'enseignement et de la recherche à l'Université.

Les lecteurs étant moins nombreux, les documents sont acquis en un seul exemplaire.

- Un équilibre délicat à maintenir entre les cycles

En nombre de volumes, l'accroissement des collections de niveau Licence « pèse » bien sûr plus lourd afin de concourir à l'intégration harmonieuse et à la réussite universitaire des étudiants de première année.

Parallèlement à cette action, un effort particulier est maintenu depuis 2000 afin de répondre aux besoins documentaires spécifiques des étudiants avancés et des enseignants-chercheurs : acquisition

systématique de mélanges, actes de colloques, collections de thèses (LGDJ : « Bibliothèque de droit privé, public », etc.).

Grâce à un partenariat avec le Centre National du Livre de 2001 à 2003, l'acquisition de collections antérieures de périodiques (*Recueil Dalloz*, *La Semaine juridique*, *Recueil Lebon*, etc.) a permis à notre bibliothèque de compenser partiellement la relative jeunesse de son fonds de niveau recherche.

b. Gestion

La stratification de la documentation par cycles universitaires est plus nette en sciences de Gestion.

- Documentation de niveau Licence

Monographies et périodiques en français, répartis entre la Bibliothèque centrale et l'Antenne documentaire de l'Agroparc (Bibliothèque IUT-IUP).

- Documentation de niveau Master et Doctorat

Périodiques et bases de données (essentiellement périodiques en ligne) en anglais ; les périodiques papier sont consultables à la Bibliothèque centrale.

La documentation de Gestion nécessite une concertation étroite entre la Bibliothèque centrale et l'Antenne documentaire de l'Agroparc. Une navette documentaire relie, chaque semaine, l'Agroparc et la Bibliothèque centrale ; elle permet aux lecteurs d'emprunter indifféremment ouvrages et périodiques de l'une ou l'autre de ces bibliothèques, facilitant ainsi l'accès de tous à l'ensemble du fonds documentaire du SCD.

4. Par disciplines et par thèmes

a. Par disciplines

Actuellement, la documentation de ce secteur s'articule essentiellement autour du Droit et de la Gestion, deux des grands axes identitaires définis par le Contrat quadriennal 2008-2011 de l'Université.

- La prédominance du Droit

Par rapport aux deux autres disciplines du secteur (Sciences politiques et Économie-Gestion), la prédominance quantitative de la documentation en Droit (nombre de mètres linéaires occupés par les collections, accroissement en nombre de volumes et en coût) traduit le poids important de l'enseignement juridique à l'Université (ancienneté, notoriété, nombre d'étudiants...).

- Une discipline en phase ascendante : l'Économie-Gestion

. La discipline Économie-Gestion reflète la convergence des centres d'intérêt de l'UFR-ip Droit Économie Gestion et de l'IUT. Depuis quelques années elle a acquis une vitalité nouvelle, concrétisée, entre autres, par la création de Masters en management et commerce international. Aussi le poids de cette discipline augmente-t-il régulièrement dans la répartition budgétaire du secteur...

- Le charme discret des Sciences politiques

Faute d'une demande spécifique de la communauté universitaire, les Sciences politiques sont restées longtemps assez minoritaires au sein du secteur documentaire. Toutefois, l'arrivée d'enseignants politistes, la création d'une Licence rénovée AES à orientation générale « Science politique » et d'un Master Politiques sociales témoignent d'un renouveau d'intérêt pour cette discipline.

b. Par thèmes

Au niveau de la documentation Master et Doctorat, les thèmes de l'enseignement et de la recherche à l'Université déterminent les grands axes de développement :

*** : visant à l'exhaustivité, à l'excellence.

Axes thématiques majeurs

- ***** Droit des contrats et des obligations** : 346.02 (*indice Dewey*)
Marchés publics : 346.023
- ***** Droit communautaire** : 341.242
Marché commun, aspects économiques de l'UE : 337.142
Construction européenne, aspects politiques de l'UE : 321.04
Droits de l'homme (protection européenne et internationale) : 341.48
- ***** Politiques sociales**
Science politique, sociologie politique : 320
Histoire de la pensée politique : 320.09
Droit social : 344
Droit de l'aide et de l'action sociale, droit de la Sécurité sociale : 344.02
Action publique, politiques publiques, gouvernance : 350
Collectivités territoriales, gouvernance territoriale : 352
- **Droit des biens culturels**
Droit de la culture : 344.09
Propriété intellectuelle : 346.048
Droit de la communication, du multimédia, de l'informatique et des réseaux : 343.099
- **Professions judiciaires**
(avocat, magistrat, commissaire de police...) : 347
Concours de la fonction publique (épreuves, préparation) : 351.3
- **Droit notarial**
Droit des biens, droit immobilier : 346.04
Droit rural : 343.076
Droit de la famille : 346.01
Droit des successions : 346.05
Droit fiscal, fiscalité des affaires : 343.04
- **Droit de l'agroalimentaire** : 343.076
Droit de l'agriculture et de l'agroalimentaire, droit rural : 343.076
Droit de l'environnement, droit de l'eau : 344.046
Droit de la consommation, droit de l'alimentation : 343.071
Agriculture (aspects économiques), marchés agroalimentaires : 338.1

- **Administration publique** : 350
 Droit constitutionnel et institutions politiques : 342
 Droit administratif : 342.06
 Droit de l'urbanisme : 346.045
 Management public : 351.4 (fonction publique d'État) et 352 (territoriale)

- **Économie sociale et solidaire** : 334
 Coopératives, mutuelles, économie associative : 334
 Commerce équitable : 338.91
 Responsabilité sociale de l'entreprise : 658.401

- **Gestion** : 650 à 659
 Management, gestion de l'entreprise : 658
 Management des ressources humaines : 658.3
 Marketing : 658.8
 Gestion financière de l'entreprise : 658.15
 Stratégie d'entreprise : 658.401
 Droit de l'entreprise : 343.08
 Commerce international : 337
 Transport (logistique) : 658.7

- Bibliothèque de l'Agroparc :
 Banque : 332.1 et 346.08 (droit bancaire)
 Assurances : 368 et 346.08 (droit des assurances)

Axes thématiques mineurs

- Théorie du droit, philosophie du droit : 340.1
- Histoire du droit : 340.09
- Tourisme : 344.094 (Droit du tourisme) et 338.47 (Économie du tourisme)
- Droit du sport : 344.099